

ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE SAISON 2019-2020

La présente Annexe 5 vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F.

PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX

TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE

Art.28 :	Cotisation annuelle des Clubs	140 €
	Droits D'engagements :	
	Championnats Régionaux :	
	R1 Masculin	120 €
	R2 Masculin	100 €
	R3 Masculin	80 €
	Régional 1 Féminin	60 €
	Régional 2 Féminin	60 €
	Jeunes	60 €
	R1 Futsal	60 €
	R2 Futsal	60 €
	Futsal Jeunes.....	60 €
	Championnet U18 Féminin Pays de la Loire	60 €
	Coupes Régionales :	
	Coupe Nationale Futsal.....	40 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Masculins	52 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Féminines.....	26 €
	Challenge des Réserves des championnats Seniors PDL.	26 €
	Coupe Pays de la Loire U19	30 €
	Coupe Pays de la Loire U17	30 €
	Coupe Pays de la Loire U18 Féminine.....	26 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Futsal	30 €
	Coupe Pays de la Loire Futsal U15.....	26 €
	Coupe Pays de la Loire Futsal U14.....	26 €
Art.30 :	Amende par Licence Dirigeant Manquante.....	double du prix de la licence

TITRE 2 – LA LICENCE

Art.78 :	Tarif des Licences :	
	Invalidité grave toutes catégories	0,80 €
	Libres, Féminines, Futsal, Football Entreprise :	
	Vétérans, Seniors, U19, U18.....	24,60 €
	U17, U16, U15, U14, U13, U12.....	17,50 €
	U11, U10, U9, U8, U7, U6.....	15,50 €
	Football Loisirs	24,60 €
	Dirigeant, Dirigeante.....	24,60 €
	Educateur Fédéral, Animateur Seniors, Technique Régional.....	24,60 €
	Arbitre.....	24,60 €

Membre Individuel	24,60 €
Football Handicap	gratuite
Joueur / Dirigeant dans le même club	licence dirigeant gratuite
Joueur / Educateur dans le même club.....	licence éducateur gratuite
Joueur / Animateur dans le même club.....	licence Animateur gratuite
Duplicata toute catégorie.....	7 €

Art.90 : Doit de changement de club :

Libres, Futsal, Football Entreprise :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	70 €
U17 à U12.....	40 €
U11 à U6.....	gratuit
Féminines :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	40 €
U17 à U12.....	40 €
U11 à U6.....	gratuit
Arbitres de club à club	500 €
<small>dont 200€ en bon de formation « Arbitre » pour le club quitté à utiliser au plus tard la saison suivant le départ</small>	

Art.92 : Saisine de la commission Régionale des Règlements & Contentieux.... Prix licence

Art.103 : Frais d'opposition au changement de club..... Annexe 5 FFF

Art.106 : Certificat de transfert

TITRE 3 – LES COMPETITIONS

Art.135 : Refus de prêter son terrain

100 €

Art.143 : Réserves sur la règlementation des terrains.....

50 €

Art.167 : Participation en équipe inférieure pour :

 Un club de N3

80 €

 Un club de R1

70 €

 Un club de R2

60 €

 Un club de R3

50 €

Régionaux jeunes.....

50 €

Art.176 : Match amical - Non présentation, sur demande, de la Feuille de Match

15 €

Match amical - Amende pour un club utilisant les service d'un joueur d'un
 autre club (sans accord)

15 €

Redevance tournois.....

50 €

TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES

Art.186 : Réserves, frais de constitution de dossier

50 €

Art.187 : Réclamation

50 €

 Evocation

100 €

Art.190 : Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire

250 €

Art. 207 : Absence de rapport

50 €

 Absence non excusée

50 €

Art. 221 : Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation

200 €

PARTIE 2 – REGLEMENT SPECIAUX

TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS MASCULINS

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai.....	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.21bis :	Non-respect obligation de marquage officiel.....	Droit d'engagement
Art.25 :	Non-respect affichage de la composition des équipes	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match.....	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match :	
	R1	71 €
	R2	61 €
	R3	50,50 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1	275 €
	R2	249 €
	R3	209 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS FEMININES

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai.....	Droit d'engagement
Art.9 :	Non-respect des dispositions sur l'entraîneur :	
	R1	50 €
	R2	25 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives	Droit d'engagement

Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.25 :	Non-respect affichage de la composition des équipes	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1 :	
	- 1 arbitre	70 €
	- 2 ou 3 arbitres.....	150 €
	R2	70 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX U18 FEMININ

Art. 5 :	Refus d'accession à la Phase d'Accession Nationale hors délai... Droit d'engagement	
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.25 :	Non-respect des dispositions sur l'entraîneur	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.28 :	Retard transmission feuille de match	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Frais d'arbitrage par match	70 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €

Art.35 : Retard saisie des résultats 10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX JEUNES

Art.12 : Exclusion, forfait général, mise hors compétition triple du droit d'engagement

Art.15 : Non-respect des délai Changement de date / Horaire 25 €

Art.16 : Non-respect disposition sur les installations sportives Droit d'engagement

Art.21 : Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros 25 €

Art.26 : 1- Forfait
 Dans les délai (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
 Hors délai.....double du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse 100 €

Art.28 : Retard transmission feuille de match 15 €

Art.32 : Redevance forfaitaire par match 0 €

Frais d'arbitrage par match

U19 :

R1 :

- 1 arbitre 100 €

- 2 ou 3 arbitres..... 240 €

R2 100 €

U18 :

R1 :

- 1 arbitre 100 €

- 2 ou 3 arbitres..... 240 €

U17 :

R1 :

- 1 arbitre 100 €

- 2 ou 3 arbitres..... 240 €

R2 100 €

R3 100 €

U16 :

R1 :

- 1 arbitre 100 €

- 2 ou 3 arbitres..... 240 €

U15 :

R1 :

- 1 arbitre 100 €

- 2 ou 3 arbitres..... 240 €

R2 100 €

R3 100 €

U14 :

R1 70 €

R2 70 €

R3 70 €

Barème kilométrique déplacement d'équipe 1,50 €

Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS FUTSAL

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai.....	Droit d'engagement
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.23 :	Non-respect affichage de la composition des équipes	25 €
Art.24 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match.....	15 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Frais d'arbitrage par match :	
	R1	170 €
	R2	100 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX JEUNES FUTSAL

Art.9 :	Droit d'engagement	60 €
Art.12 :	Exclusion, forfait général, mise hors compétition	triple du droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.24 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.26 :	Retard transmission feuille de match.....	15 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match	0 €

	Frais d'arbitrage par match	70 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	1,50 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats	10 €

COUPE DE FRANCE

Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
	2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
	8. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.13 :	Retard transmission des résultats.....	10 €
Annexe 4 :	V. Frais d'organisation :	
	1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tour.....	Droit d'engagement
	4 ^{ème} tour	triple droit d'engagement
	5 ^{ème} tour	sextuple droit d'engagement
	6 ^{ème} tour	do décuple droit d'engagement
	V. Frais d'arbitrage :	
	1 ^{er} et 2 ^{ème} tour :	
	1 arbitre.....	65 €
	2 ou 3 arbitres.....	125 €
	3 ^{ème} tour	125 €
	4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} tour.....	250 €

COUPE DE FRANCE FEMININE

Art.6 :	1. Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
	3. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
	5. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.10 :	1- Forfait	
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
	Hors délai.....	double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.12 :	3. Frais d'organisation :	
	Par tour	Droit d'engagement
	3. Frais d'arbitrage :	

1 ^{er} et 2 ^{ème} tour	40 €
Tours suivants :	
1 arbitre.....	40 €
2 ou 3 arbitres.....	96 €
Art.13 : Retard transmission des résultats.....	10 €

COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

Art.4 : Droit d'engagement	Annexe 5 FFF
Art.8 : 2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
3. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.13: 2. Frais d'organisation :	
Par tour	0 €
2. Frais d'arbitrage :	
Par tour	55 €
Art.14 : 2. Retard transmission des résultats.....	10 €

COUPE NATIONALE FUTSAL

Art.3 : Droit d'engagement	40 €
Art.7 : 1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
Art.11 : 1- Forfait	
Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
Hors délai.....	double du droit d'engagement
9- Indemnité club adverse	100 €
Art.13 : 1. Frais d'organisation :	
Par tour	Droit d'engagement
1. Frais d'arbitrage :	
Par tour	140 €
Art.15 : Retard transmission des résultats.....	10 €

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Art.7 : 1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
2. Infraction fourniture de ballons.....	25 €
3. Non présentation de licence (par licences manquantes).....	15 €
Art.10 : 1- Forfait	
Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement
Hors délai.....	double du droit d'engagement
9- Indemnité club adverse	100 €

Art.12 :	3. Frais d'organisation :		
	Par tour		Droit d'engagement
3. Frais d'arbitrage :			
	1 ^{er} tour		60 €
	2 ^{ème} tour :		
	1 arbitre		60 €
	2 ou 3 arbitres		100 €
	3 ^{ème} tour		
	1 arbitre		60 €
	2 ou 3 arbitres		120 €
	A partir du 4 ^{ème} tour		235 €
Art.13 :	Retard transmission des résultats.....		10 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS MASCULINS

Art.3 :	Droit d'engagement		52 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....		25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :		
	Jusqu'au 1/16 de finale		Droit d'engagement
	1/8 de finale		triple droit d'engagement
	1/4 de finale		Quadruple Droit d'engagement
	1/2 finale		sextuple Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :		
	1 ^{er} et 2 ^{ème} tour :		
	1 arbitre		65 €
	2 ou 3 arbitres		100 €
	du 3 ^{ème} tour Jusqu'au 1/16 de finale :		
	1 arbitre		65 €
	2 ou 3 arbitres		190 €
	1/8 de finale		210 €
	1/4 de finale		245 €
	1/2 finale		280 €
Art. 8 :	1- Forfait		
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....		Droit d'engagement
	Hors délai.....		double du droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse		100 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FEMININES

Art.3 :	Droit d'engagement		26 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....		25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :		
	Par tour		Droit d'engagement
	1. Frais d'arbitrage :		
	Jusqu'au 1/16 de finale :		
	1 arbitre		65 €
	2 ou 3 arbitres		100 €
	1/8 de finale :		

	1 arbitre	65 €
	2 ou 3 arbitres	170 €
¼ de finale		
	1 arbitre	65 €
	2 ou 3 arbitres	190 €
½ finale		190 €

Art.8 : 1- Forfait

Dans les délai (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
Hors délai.....double du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse 100 €

CHALLENGE DES RESERVES DES CHAMPIONNATS SENIORS DES PAYS DE LA LOIRE

Art.3 : Droit d'engagement 26 €

Art.8 : 1. Frais d'organisation :

Par tour 0 €

3. Frais d'arbitrage :

1^{ère} Phase 70 €

2^{ème} Phase 150 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U18 FEMININES

Art.3 : Droit d'engagement 26 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :

Par tour Droit d'engagement

1. Frais d'arbitrage par match 70 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U19 MASCULINS

Art.3 : Droit d'engagement 30 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :

Jusqu'au 1/16 de finale Droit d'engagement

1/8 de finale triple droit d'engagement

¼ de finale Quadruple Droit d'engagement

½ finale sextuple Droit d'engagement

1. Frais d'arbitrage :

1^{er} et 2^{ème} tour :

1 arbitre 65 €

2 ou 3 arbitres 100 €

du 3^{ème} tour Jusqu'au 1/16 de finale

1 arbitre 75 €

2 ou 3 arbitres 190 €

1/8 de finale 210 €

¼ de finale 245 €

½ finale 280 €

Art.8 :	1- Forfait		
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement	
	Hors délai.....	double du droit d'engagement	
	9- Indemnité club adverse		100 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U17 MASCULINS

Art.3 :	Droit d'engagement		30 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....		25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :		
	Jusqu'au 1/16 de finale	Droit d'engagement	
	1/8 de finale	triple droit d'engagement	
	¼ de finale	Quadruple Droit d'engagement	
	½ finale	sextuple Droit d'engagement	
	1. Frais d'arbitrage :		
	1 ^{er} et 2 ^{ème} tour :		
	1 arbitre		65 €
	2 ou 3 arbitres		100 €
	du 3 ^{ème} tour Jusqu'au 1/16 de finale		
	1 arbitre		75 €
	2 ou 3 arbitres		190 €
	1/8 de finale		210 €
	¼ de finale		245 €
	½ finale		280 €

Art.8 :	1- Forfait		
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement	
	Hors délai.....	double du droit d'engagement	
	9- Indemnité club adverse		100 €

CHALLENGE U18 FEMININ DES PAYS DE LA LOIRE

Art.3 :	Droit d'engagement		26 €
Art.8 :	1. Frais d'organisation :		
	Par tour	Droit d'engagement	
	1. Frais d'arbitrage		
	Par tour		70 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FUTSAL

Art.3 :	Droit d'engagement		30 €
Art.4 :	2. Infraction port des équipements.....		25 €
Art.7 :	1. Frais d'organisation :		
	Par tour	Droit d'engagement	
	3. Frais d'arbitrage :		
	Par tour		150 €
Art.8 :	1- Forfait		
	Dans les délai (J-2 au plus tard).....	Droit d'engagement	
	Hors délai.....	double du droit d'engagement	

9- Indemnité club adverse 100 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE FUTSAL U15

Art.3 : Droit d'engagement 26 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :
Par tour Droit d'engagement
3. Frais d'arbitrage :
Par tour 70 €

Art.8 : 1- Forfait
Dans les délai (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
Hors délai.....double du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse 100 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE FUTSAL U14

Art.3 : Droit d'engagement 26 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements..... 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :
Par tour Droit d'engagement
3. Frais d'arbitrage :
Par tour 70 €

Art.8 : 1- Forfait
Dans les délai (J-2 au plus tard)..... Droit d'engagement
Hors délai.....double du droit d'engagement

9- Indemnité club adverse 100 €

STATUT ARBITRAGE

Art.12 : Indemnité de match 32 €
Indemnité kilométrique 0,401 €

Art.46 : Sanction financière :
1^{ère} année d'infraction :
D2 et D3..... 90 €
D4 et D5..... 60 €
Championnat Foot Entreprise 36 €
Championnat Futsal 36 €
Autres Championnat Féminins 36 €
Autres Divisions de District..... 36 €
Clubs n'engageant que des équipes de Jeunes 36 €
2^{ème} année d'infraction : amendes doublées
3^{ème} année d'infraction : amendes triplées
4^{ème} année d'infraction : amendes quadruplées

DISCIPLINE

1 ^{er} avertissement	6 €
2 ^{ème} avertissement < 3 mois, match avec sursis	9 €
3 ^{ème} avertissement < 3 mois, match sans sursis	40 €
Exclusion ou autre suspension	55 €

.....

Date d'effet : 1^{er} juillet 2019